



# Les du Vallons Griffoul



Votre nouvel espace à vivre

**PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES, URBAINES,  
ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGERES**

*Annexe 1 au C.C.C.T. de la ZAC « Les Vallons du Griffoul »*

*Plans de règlement & Clôtures*

## 2 – CLOTURES

Deux types de clôture sont admis sur la phase 1 de la ZAC « Les vallons du Griffoul ».

### Type 1 :

Mur plein en maçonnerie, hauteur 1.00 m, sans tête de mur ;  
Enduit taloché fin ou gratté fin, teinte parex lanko V10 ton pierre ou équivalent ;  
Piliers pour portails et accès proscrits ;

### Type 2 :

Haies végétales constituées d'essences locales ;  
Grillage en acier galvanisé sur piquets métalliques hauteur 1.20 m maximum ;  
Piliers pour portails et accès en maçonnerie 0.20 x 0.20 m, hauteur 1.20 m, sans chapeaux ;  
Assises maçonnées (« mur bahut ») proscrites ;



Enduit V10



Simple torsion galva



Haies végétales